



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Centre pour
l'Environnement et
le Développement

EcoNorCam

Ecosystème du Nord Cameroun : Vers une Approche Intégrée du Paysage



BRIEFING NOTE

Démarche intégrée de négociation des compromis territoriaux pour la contribution à l'amélioration de la gestion des terres dans les zones d'intérêt cynégétique à cogestion 1 et 4 du Parc National de la Benoué

Mai 2023

LE PROJET ECONORCAM

Le projet **Écosystème du Nord Cameroun : vers une approche intégrée du paysage (EcoNorCam)** mis en œuvre par le consortium **WCS-CED-FODER**, et dont l'objectif est « **l'amélioration sur le territoire Nord-Cameroun de la gouvernance des terres, des ressources naturelles et des espaces et espèces protégés, en particulier via les partenaires public-privé** », repose sur quatre volets spécifiques que sont (1) *la qualité de la gouvernance y compris les compromis territoriaux (micro-zonage) autour du Parc de la Bénoué satisfait les intérêts des parties-prenantes* ; (2) *La connectivité entre les trois ensembles d'AP est rétablie* ; (3) *la disponibilité locale de ressources alimentaires végétales et animales, domestiques et des revenus afférents, est augmentée* et (4) *les actions financées par l'UE et les Pays Membres dans le Nord-Cameroun sont coordonnées et pérennisées par des mandats à long terme.*

LA DÉMARCHE STRATÉGIQUE DE NÉGOCIATION

Les activités définies pour la réalisation du volet 1 vont des études diagnostiques de référence à la vulgarisation et pérennisation des actions du projet en passant entre autres par des signatures et/ou révisions des accords, scénarisations spatiales, des publications des déficits de gouvernance, des négociations de compromis territoriaux facilités par des cadres de concertations mis sur pied ou redynamisés. Ce dernier aspect est d'une importance capitale dans la démarche en ce que parvenir à des compromis territoriaux avec tous les acteurs du paysage concourra à une gestion intégrée dudit paysage (espaces et ressources) et contribuera à l'amélioration de la gestion des terres autour de l'Unité technique opérationnelle (UTO) Bénoué.



Zone d'intervention du projet EcoNorCam et les ZIC à cogestion en rose

Pour mener à bien cette action, une la démarche intégrée développée dans le cadre de ce projet s'articule autour des 09 points spécifiques suivants :

1

Conduite des études de référence sur la gouvernance territoriale et la situation d'occupation des terres autour du Parc National de la Bénoué.

2

Identification des cadres existants, des acteurs et parties prenantes clés liés aux différents modes d'usage des terres (acteurs communautaires, sectoriels et structure d'accompagnement) pour les négociations des compromis territoriaux.

3

Renforcement de la participation des acteurs - conduire des sensibilisations sur les actions menées, les actions à mener et les préalables aux compromis territoriaux à trois niveaux : communautaire, administratif, et terroir villageois ; ainsi que sur les bénéfices de la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques, la résilience climatique et le développement économique et social.

4

Association des acteurs identifiés aux cadres existants pour la mise sur pied d'un organe/cadre de concertation et créer une plateforme d'échange ainsi qu'un organe de suivi de résolutions et dénonciation des déficits de gouvernance.

5

Proposition aux différentes parties prenantes des modèles de scénarisation spatiale évolutive d'utilisations futures des espaces autour du PNB.

6

Définition et mise en œuvre des actions avec le cadre mis sur pied sur la base de la démarche entreprise par le projet pour le renforcement de la participation des acteurs, la négociation de micro-zonages et des scénarii spatiaux, la révision des accords de cogestion.

7

Sensibilisation à tous les niveaux sur les éventuels nouveaux aménagements faits, les éventuels accords de cogestions, les bénéfices de la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques, la résilience climatique et le développement économique et social.

8

Conduite d'un plaidoyer auprès de l'administration (autorités administratives régionales compétentes) pour la validation des compromis consentis ainsi que les scénarii proposés et leur intégration dans un plan de développement et politique plus grand.

9

Mise sur pied d'un système de gestion des terres et de suivi de nouvelles installations dans la zone avec renforcement des capacités dans l'utilisation de l'outil proposé pour ce faire.



SCHEMA DU PROCESSUS DE NEGOCIATION DES MICRO-ZONAGES

La négociation des compromis territoriaux pour aboutir à la définition d'un micro zonage inclusif qui satisfasse les intérêts de toutes les parties prenantes passe par plusieurs étapes :

Réunions communautaires (ZIC 1 et 4) :

Restitution des cartographies participatives
Proposition des communautés de micro zones et d'aménagement des espaces à l'échelle des ZICs (cartographies participatives et restitution).

Cartographie des zones et aménagements proposés via scénarisation spatiale

Production des cartes de scénarii proposés

Réunions avec le Service de la Conservation

Restitution des propositions des communautés faites à l'échelle des ZIC (sur la base de la cartographie participative) et des scénarisations spatiales proposées
Recueil de la vision du MINFOF sur le micro zonage

Réunions avec les acteurs clés (MINFOF-COMMUNAUTES),

consensus sur les scénarii d'utilisation des espaces négociés

Restitution des travaux des réunions avec les autres sectoriels clés

Prise en compte des enjeux spécifiques et globaux pour définition d'un aménagement qui prenne en compte les besoins exprimés à tous les niveaux

Cartographie, géo référencement et production des cartes de micro zones et aménagements proposés par les parties concernées.

Evaluation de l'état d'occupation des espaces proposés et enjeux liés à leur libération

Restitution des travaux réalisés plus haut : cartes des nouveaux aménagements proposés, état d'occupation des espaces et enjeux liés à leur libération, solutions proposées.

Matérialisation des limites des micros zones et accompagnement de l'aménagement des espaces dédiés.
Mise en place et renforcement de l'organe de suivi et dénonciation des manquements, etc.

Sensibilisation des communautés riveraines sur les micros zones et aménagements définitifs

Promotion des politiques pro-biodiversités et pro-climat

Engagement du processus de révision ou signature des accords territoriaux

Mise sur pied des organes communautaires de négociation et de suivi des résolutions prises.

L'organe constitué des CR auxquels seront associés des acteurs supplémentaires selon le niveau de négociation (terroir, communautaire, ZIC, UTO, etc.)

Acteurs impliqués

- Organes de négociation mis sur pied
- Chefs de village
- Service de la conservation
- Leaders communautaires
- Partenaires présents dans la zone

Acteurs impliqués

- Service de la conservation
- Chefs de village
- Leaders communautaires
- Organe de négociation et de suivi des résolutions
- Partenaires intéressés

Acteurs impliqués

- Organes de négociation mis sur pied
- Chefs de village
- Service de la conservation
- Sectoriels de référence (MINFOF, MINEPAT, MINCAF, MINADER, MINEPIA, MINPEDE, MINDEVEL, etc.)
- Partenaires du paysage

Acteurs impliqués

- Organes de négociation
- Service de la conservation
- Amodiataire ZIC 5
- MINFOF
- Autres administrations sectorielles de référence

Acteurs impliqués

- Organes de négociation
- Service de la conservation
- Amodiataire ZIC 5
- MINFOF
- Autres administrations sectorielles de référence

Acteurs de sensibilisation

- Partenaires (FODER, CERAFA, etc.), OSCs,
- Groupements (Groupe, Associations, CR, etc.)
- SODECOTON

En partenariat avec



Le présent document a été réalisé avec l'aide d'un financement de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut être perçu comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.